

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	19 (1992)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Impressum

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**SOMMAIRE****Forum**

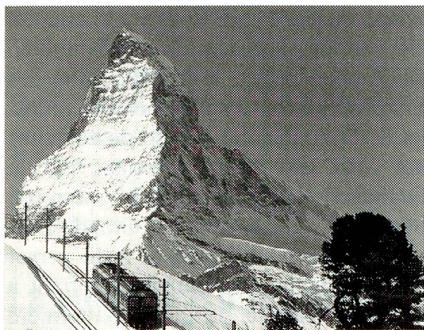
Les bons offices  
de la Suisse

4

**Dossier**

La Suisse dans  
la presse étrangère

11

**Mosaïque**

Jeux paralympiques:  
succès suisses

16

**Page de couverture:**

Un contingent suisse de casques bleus constituerait un «perfectionnement» de la politique des bons offices suivie ces dernières années. Photo: soldats des Nations Unies en juillet 1992 près de Sarajevo. (Photo: KeyColor)

**IMPRESSUM**

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 19<sup>e</sup> année en allemand, en français, en italien, en anglais et en espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 286 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: René Lenzin (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); Heidi Willumat (WIL), Service des Suisses de l'étranger, DFAE; Pierre-André Tschanz (PAT), Radio Suisse Internationale; Giuseppe Rusconi (RUS), Rédacteur du Palais fédéral; Jacques Matthey-Doret (JMD), Radio-Télévision Suisse Romande. Rédactrice des Communications officielles: Anne Gueissaz (GUA), Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Michel Niquille.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. 031 44 66 25, fax 031 44 21 58, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3001 Berne.

**«»** La Suisse est parvenue, au fil des siècles et jusqu'à aujourd'hui, à se tenir à l'écart des conflits et des guerres. Leur cohésion, leur prospérité et la paix, les Suisses les doivent à quelques vertus – comme leur volonté d'indépendance et leur neutralité permanente et armée – à leur relief et à la bonne fortune; mais aussi à leur volonté de servir la cause de la paix et de rechercher des solutions pacifiques aux conflits et aux différends. Toutes ces vertus sont essentielles pour un petit pays comme la Suisse; elles lui permettent d'avoir une voix – parfois de se faire entendre – dans la communauté des nations. L'originalité et l'imagination compensent le défaut de puissance.

Depuis trois ans, la guerre froide appartient au passé et la communauté des nations a commencé d'écrire l'histoire de la coopération. La Suisse doit s'adapter à ce nouveau monde. Ses particularismes sont-ils encore des vertus? La neutralité permanente et armée est devenue suspecte. L'étranger la considère comme une façade pour masquer l'absence de solidarité. Comment comprendre en effet qu'un Etat démocratique, attaché au respect des droits de l'homme et à la prééminence du droit se tienne à l'écart de la communauté des nations qui œuvre au triomphe de ces valeurs précisément?

La Suisse, c'est vrai, n'est toujours pas membre de l'ONU. Mais cela ne l'empêche nullement de s'engager intensément dans les activités onusiennes: elle a été le premier Etat du monde à appliquer l'embargo contre l'Irak; on l'a retrouvée en tête des Etats à appliquer les sanctions contre la Serbie; elle participe à l'effort d'aide internatio-

nale en faveur de l'Europe centrale et orientale; elle met son territoire à disposition pour les négociations de paix dans l'ex-Yougoslavie; elle a mis une unité médicale à disposition de l'ONU au Sahara occidental, ainsi qu'en Namibie précédemment; elle prépare la création d'un contingent de casques bleus pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU ou de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Quelques exemples parmi d'autres, qui démontrent que la Suisse n'a pas de déficit de solidarité.

La Suisse doit-elle changer de vertus, abandonner sa neutralité permanente et armée et ses autres particularismes? La paix et la coopération y gagneraient-elles? La neutralité ne menace personne. Elle sert la paix et facilite la participation à des opérations de paix, ainsi que les activités de bons offices de la Suisse – qui sont au centre de ce numéro.

Ses vertus – neutralité, disponibilité, bons offices, promotion de solutions pacifiques aux conflits – la Suisse ne les cultive pas par pur idéalisme, mais parce qu'elles sont dans son propre intérêt; dans l'intérêt de notre stabilité intérieure, de notre sécurité, de notre prospérité et de notre image. Et les Suisses y sont profondément attachés. Alors pourquoi l'ordre nouveau dans le monde et en Europe ne pourrait-il s'accommoder de ces quelques particularismes? La paix ne saurait se concevoir sans tolérance de la diversité. **>>**



*PAT*  
Pierre-André Tschanz